



Inspection
Pédagogique
Régionale

Bordeaux, le 20 septembre 2022

Réf :
Lettre 6 22-23 NL

Jean-Marie CANIARD
Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique
Régional
Éducation musicale et chant choral

Affaire suivie par :
Jean-Marie CANIARD
IA-IPR d'éducation musicale

à

Tél : 05 57 57 38 19
Mél : jean-marie.caniard@ac-bordeaux.fr

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Éducation
musicale et chant choral

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2022 – Éducation musicale et chant choral

Chères et chers collègues,

La perspicacité et le courage avec lesquels vous avez mené à bien votre mission durant l'année scolaire passée ont permis de continuer à relever au mieux les défis de maintien de la meilleure qualité possible des enseignements, au bénéfice de l'élévation générale du niveau scolaire et de la réduction des inégalités.

Ces objectifs demeurent pleinement d'actualité, dans le cadre du projet académique 2021-2025 : (<https://www.ac-bordeaux.fr/projet-academique-2021-2025>).

Préambule commun à l'ensemble des disciplines

La période estivale a été marquée par plusieurs épisodes météorologiques extrêmes, par divers incendies d'ampleur exceptionnelle, notamment dans notre académie. Ces événements nous rappellent l'importance des **objectifs du développement durable** définis dans l'Agenda 2030 de l'ONU. **Dans ce processus de transition sociétale, l'École joue un rôle central** pour construire un monde plus durable, soucieux du bien-être de chacun.

Ainsi, en lien avec le projet académique 2021-2025 qui ambitionne d'accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle, l'académie de Bordeaux déploie depuis plusieurs années une politique volontariste d'éducation au développement durable, thématique au cœur des actions du Comité Académique pour l'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement qui a vocation à être décliné dans les établissements.

L'Éducation au développement durable est primordiale pour comprendre les phénomènes actuels, identifier les risques, envisager des solutions et agir, individuellement et collectivement, afin d'accélérer les transformations de nos sociétés. Construire ensemble un monde soutenable, équitable et solidaire suppose de former les élèves à ces questions en leur permettant de développer les compétences nécessaires pour se projeter positivement dans le futur. Pour atteindre cet objectif de formation citoyenne, l'apport de toutes les

disciplines, dans une approche systémique, est nécessaire ainsi que l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative.

Les circulaires EDD du 27 août 2019 et du 24 septembre 2020 (<https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/edd/ledd-enjeux-et-contenus/textes-officiels/>) détaillent les actions à impulser dans les implantations scolaires – déploiement d'une politique EDD d'école ou d'établissement scolaire, pilotage par la démarche E3D, désignation d'éco-délégués, engagement dans des projets EDD, construction de partenariats - et le rôle exemplaire attendu de l'École pour atteindre les 17 ODD de l'ONU et participer à la transition écologique.

Nous savons pouvoir compter sur vous pour aborder avec les élèves, de la façon la plus constructive possible, les enjeux et les perspectives de cette transition, intrinsèquement corrélée à notre ambition collective de faire réussir tous les élèves tout en réduisant les inégalités.

Remerciements pour votre implication

Je souligne une nouvelle fois l'implication qui a été la vôtre auprès des élèves et des familles tout au long de l'année scolaire passée.

J'adresse de vifs remerciements aux enseignants parmi vous chargés d'assurer une mission d'inspection, de formation, d'animation pédagogique, de tutorat, de coordination chorale, de membre de jury d'examen et de concours, nationaux ou académiques. Je sais leur investissement et leur dévouement au bénéfice du collectif qu'est une communauté scolaire, au sein de notre discipline et en dehors.

Félicitons d'une même voix les collègues de notre discipline qui se sont présentés à des examens ou concours externes et internes de recrutement de professeurs (CAPES, agrégation) et d'inspecteurs (concours IA-IPR).

On le sait, la réussite des uns en session 2022 encourage les autres à faire ou refaire acte de candidature en session 2023, démarche que je salue par avance.

Des remerciements particuliers sont adressés aux professeurs parmi vous qui ont pu contribuer à créer l'évènement lors de prestations musicales données avec vos élèves au printemps dernier et dans le cadre de cette rentrée en musique 2022.

Je salue les bons et loyaux services des professeurs qui font valoir leurs droits à la retraite en 2022, non sans les remercier vivement de leur investissement et de leur générosité auprès des élèves, de notre discipline et du système éducatif. Nous leur souhaitons une bonne continuation, avec beaucoup de projets personnels et artistiques à partager encore.

Souhaitons la bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans l'académie de Bordeaux à compter de cette rentrée !

Cette année scolaire-ci, parmi ses quelques 400 enseignants titulaires et non-titulaires (public et privé sous contrat), notre discipline dans l'académie de Bordeaux compte :

- 5 professeurs stagiaires (enseignement public)
- 4 professeurs contractuels alternant
- 3 professeurs agrégés stagiaires

Enseignement de l'Éducation musicale au collège et du chant choral

Dans ma lettre de rentrée 2019 (en ligne sur notre site disciplinaire derrière le lien : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/wp-content/uploads/sites/32/2019/09/Lettre-4-19-20.pdf>), vous retrouverez les références indispensables afin de guider votre mise en œuvre de l'enseignement obligatoire d'éducation musicale et de l'enseignement facultatif de chant choral : programmes d'enseignement, ressources d'accompagnement, etc.

Cadre sanitaire

Comme tous les autres, ces enseignements sont à dispenser dans le respect du cadre sanitaire (niveau socle) en vigueur à cette rentrée, cadre dont vous avez – à ce jour – bien sûr déjà dû prendre connaissance.

Le cadre sanitaire ainsi que des documents d'information et de communication (FAQ, infographies, etc.) sont disponibles sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Pour rappel, le respect des gestes barrières demeure également recommandé, en particulier :

- Lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques

- Aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures)
- Nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

Enseignement facultatif du chant choral en collège et chœur en lycée : chanter pour bien grandir et réussir

La Fédération nationale des chorales scolaires (FNCS) : tête de pont fédératrice

La FNCS est la tête de réseau des fédérations académiques de chant choral dont se sont dotées presque toutes les académies du territoire nationale, au bénéfice d'une coordination cohérente des différentes associations de développement des pratiques vocales et chorales dans les départements.

Le projet associatif 2022 • Objectif 2027 a pour mission de structurer et de valoriser les contours de nos actions pour les prochaines années. Son élaboration nous a permis d'une part de faire un bilan des actions existantes et passées à destination des élèves chanteurs au sein de l'éducation nationale et d'autre part, de dessiner une ligne d'horizon quant aux développements envisagés. Ces objectifs à moyen terme ont pour but de densifier notre réseau et nos actions pour ouvrir les bénéfices du chant choral à davantage d'élèves.

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires est ainsi un lieu de rencontre, d'action, d'échanges et d'expertise autour de la pratique chorale, permettant par le dialogue entre ses membres et la coopération avec les partenaires français et étrangers, d'élaborer des actions contribuant à la diffusion, la formation, la professionnalisation des professeurs d'éducation musicale, la création et la rencontre avec des compositeurs, la recherche et l'étude des pratiques, la connaissance mutuelle des acteurs et la visibilité sociale et scolaire du chant choral.

Au printemps dernier, s'est tenue pour la première fois la pépinière des compositeurs que la FNCS a impulsée en partenariat avec l'Académie Musicale de Villecroze. Compositrices et compositeurs de renom se sont retrouvés en binômes de composition avec des professeures et professeurs d'éducation musicale et chant choral. Leur mise en musique de textes littéraires du répertoire donnera la possibilité aux professeurs de la discipline de créer avec leurs élèves les chansons ainsi composées. Les 17 partitions conçues devraient pouvoir être à la disposition des enseignants à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Dans le cadre de son nouveau projet associatif, la FNCS poursuit ses travaux prospectifs au bénéfice sur d'un projet digital de grande envergure qui devrait être déployé en septembre 2023, en appui des actions gérées par les associations et aussi avec des ressources (partitions, etc.). Dans cette attente, les archives en ligne de la FNCS se trouvent ici : <http://fncs2020.fr/>

Mobilisée sur d'ambitieux projets pluriannuels, la FNCS instruit dès à présent la création prochaine d'un chœur national d'adolescents et la tenue d'un festival national de chant choral programmé en mars 2025.

Cette année scolaire-ci, le séminaire annuel de la FNCS aura lieu dans l'académie d'Aix-Marseille du 29 au 31 mars 2023. Comme chaque année, d'originales formations animées par des personnalités musicales reconnues seront proposées à des professeurs de la discipline enseignant en collège et en lycée, mais aussi à des enseignants du premier degré, dont des conseillers pédagogiques en éducation musicale (CPEM).

Comme à l'accoutumée, il est prévu au PAF que quelques professeurs d'Education musicale et chant choral de l'académie de Bordeaux puissent participer à cette action de formation nationale, dans la perspective de mutualiser en retour auprès de tous les collègues en académie leurs expériences vécues et leurs découvertes de répertoires chorals originaux.

Les rencontres chorales départementales 2022-2023

La Fédération académique *Chante-Aquitaine* et les associations départementales de développement des pratiques vocales sont les opératrices culturelles pour l'organisation de ces rencontres départementales de chorales.

Structurés en réseau, des professeurs-relais se tiennent à la disposition de tous les enseignants et de tous les établissements. Ils interviendront lors des journées de formation à l'enseignement du chant choral qui se tiendront (sur invitation de ma part) selon le calendrier suivant :

- **Dordogne (Association APEM 24) :**
 - o *Collèges en Chœur 2.4* : jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2022, au Clg Des Trois Vallées à VERGT
 - o Professeure-relais : Gaëlle RÉVIDAT (Gaelle.Bony@ac-bordeaux.fr)
- **Gironde (Association Chante-école) :**
 - o Mardi 4 et mercredi 5 octobre 2022 au Clg Jacques Ellul à BORDEAUX
 - o Professeur-relais : Florent BAFFOIGNE (florent.baffoigne@ac-bordeaux.fr)
- **Landes (Association APEME 40) :**
 - o *Chorale départementale des Landes* : lundi 3 et mardi 4 octobre 2022, au Clg François Mitterrand à SOUSTONS

- Professeure-relais : Florence BOULLEY (florence.boulley@ac-bordeaux.fr)
- **Lot et Garonne (Association Voix-si voix-la) :**
 - *Chœur en scène* : lundi 12 septembre 2022, au Clg Ducos du Hauron à AGEN
 - Professeure-relais : Myriam RULLIER (myriam.rullier@ac-bordeaux.fr)
- **Pyrénées Atlantiques (Association Musiques en milieu scolaire – Pyrénées-Atlantiques) :**
 - *Jazz'in collège* : mardi 4 et mercredi 5 octobre 2022, à la Cité scolaire Gaston Fébus à ORTHEZ
 - Professeur-relais : Lionel BERGEZ (lionel.bergez@ac-bordeaux.fr)

Développement du chant choral à l'école (DCCÉ)

Dans la continuité du « Plan chorale » et dans le cadre du dispositif « Développement du chant choral à l'école », une subvention en euros a été attribuée à chaque académie pour l'année scolaire 2022-2023.

Sous le pilotage de la DAAC du rectorat, des travaux de répartition des sommes allouées à l'académie de Bordeaux au bénéfice des projets chorals programmés dans les premier et second degrés seront conduits en associant à la réflexion les présidents et coordinateurs des associations de développement des pratiques chorales des 5 départements de notre territoire académique, ainsi que le président de la fédération académique de chant choral *Chante-Aquitaine*. Je participerai bien sûr à ces travaux.

Un projet Opéra en Dordogne

Créé en 2021, le Labopéra Périgord-Dordogne est un projet animé par la volonté d'ouvrir à tous les portes du spectacle lyrique. Au cœur du concept : l'opéra coopératif. Le Labopéra Périgord-Dordogne fait partie du réseau national de la Fabrique Opéra qui initie et accompagne de nouveaux projets d'opéras coopératifs en France.

Durant l'année scolaire passée, des collégiens et lycéens ont participé aux représentations de *Carmen* (Georges Bizet) qui ont été données au Palio à Boulazac.

Cette année, c'est l'opéra *La Traviata* de Giuseppe Verdi qui a été choisi par le Labopéra. Les représentations sont fixées les 31 mars, 1er et 2 avril 2023 au Palio à Boulazac.

Pour tous renseignements utiles, si vous avez le souhait de voir vos élèves impliqués dans cette aventure ambitieuse et d'envergure, vous pouvez joindre notre collègue M. Philippe LEMOINE, auteur d'un dossier pédagogique (padlet) concernant l'œuvre, ressource qui sera tout prochainement mise à votre disposition (transmission par mes soins du lien d'accès).

Enseignements de la musique au lycée et baccalauréat

Depuis septembre 2019 la nouvelle architecture du lycée induit de profonds changements. En seconde, l'enseignement optionnel de musique unique s'inscrit en pleine continuité de l'enseignement musical au collège. Il s'adresse à tous les élèves désireux de poursuivre une pratique artistique et découvrir davantage le monde sonore qui les entoure. N'hésitez pas à encourager vos élèves à poursuivre la musique au lycée et à construire des moments de liaison collège-lycée avec les professeurs en charge de cet enseignement. !

Bac 2023

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

Note de service du 7-6-2021 ([NOR : MENE2117453N](#))

Baccalauréats général et technologique

Programme complémentaire pour l'enseignement optionnel de musique en classe terminale pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

Note de service du 7-6-2021 ([NOR : MENE2117454N](#))

Bac 2024

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

Note de service du 10-6-2022 ([NOR : MENE2216112N](#))

Baccalauréat général

Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique en classes de première et terminale pour l'année scolaire 2023-2024

Note de service du 10-6-2022 ([NOR : MENE2216114N](#))

Plan académique de formation (PAF) 2022-2023

L'École académique de la formation (ÉAFC) rappelle qu'en cohérence avec le projet académique et la feuille de route RH de notre académie, il s'agit de :

- Créer les conditions de mise en œuvre d'un droit de tirage pour chaque professeur de 18 heures de formation dans le cadre de l'offre collective :
 - o 9 heures en transversal dans le cadre d'une politique de formation ÉPLE
 - o 9 heures en catégoriel ou disciplinaire dans le cadre d'une politique de formation de proximité (en ZAP ou en département pour les disciplines à petits effectifs)
- Conforter la mise en œuvre de la réforme du lycée en insistant tout particulièrement sur :
 - o L'intégration du « Parcours avenir » au sein des disciplines
 - o Les pratiques d'évaluation des progrès et des acquis des élèves
 - o Les liaisons collège/lycée et lycée/supérieur

Concernant la discipline Education musicale et chant choral (ÉMCC), les perspectives de formation prévues sont les suivantes :

Stage « Musique au lycée » de Région académique Nouvelle Aquitaine, avec les académies de Toulouse et Montpellier (public désigné)

Prévu à l'attention des professeurs enseignant la musique dans les lycées des académies de Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Poitiers et Limoges, ce stage se tiendra au Lycée Jean-François de Lapérouse à Albi (académie de Toulouse), les jeudi 13 et vendredi 14 octobre 2022.

De l'académie de Bordeaux, ce sont les professeurs en charge d'un enseignement de spécialité musique (en série technologique S2TMD ou en série générale) qui participeront à ce stage.

Les échanges présidant aux travaux prévus se tiendront avec la participation de M. Vincent MAESTRACCI, IGÉSR en charge de la discipline, présent à nos côtés une journée durant.

Stage de Région académique « La voix du chanteur à l'enseignant »

Animée par des intervenants de Radio France, cette formation réunira les 8, 9 et 10 décembre 2022 à Châtelleraut (académie de Poitiers) des professeurs des académies de Poitiers, Limoges et Bordeaux.

Compte-tenu des fortes contraintes budgétaires qui s'imposent actuellement, je reviendrai prochainement vers vous concernant le nombre (limité) de professeurs de notre académie pouvant participer à ce stage.

Autres stages prévus au PAF 2022-2023

- Compétences techniques du professeur d'ÉMCC
 - o Accompagnement du chant au clavier/guitare
 - o Direction de chœur : gestes et répertoires
- Construire et évaluer des compétences en ÉMCC
 - o Guider la pratique vocale des élèves en autonomie
 - o La création sonore : gestes et démarches
 - o Pratiques orchestrales : cadres et pédagogies
- Ludifications, collaborations et coopérations
 - o Ludification pédagogique/Systèmes d'îlots
 - o Travail collaboratif/Coopération en ÉMCC

Procédure d'inscription aux stages

L'École académique de la formation continue (ÉAFC, ex DAFPEN du rectorat) poursuit la rénovation des modalités et procédures d'inscriptions des enseignants aux formations transversales et disciplinaires offertes au PAF.

Afin de vous en informer avec précision au regard des modalités de pré-inscription des professeurs aux stages disciplinaires prévus par mes soins, je m'adresserai à vous via la liste de diffusion disciplinaire académique.

Dispositifs d'accompagnement à la préparation des épreuves des concours internes

La dynamique disciplinaire engagée au regard des dispositifs d'accompagnement à la préparation des épreuves des concours internes se poursuit et concerne un nombre croissant de professeurs s'inscrivant à l'agrégation interne de musique/CAER et au CAPES interne d'Education musicale et chant choral/CAER. Nous nous en réjouissons collectivement.

Comme durant l'année scolaire passée, les professeurs formateurs animant ces formations sont :

- Concernant la préparation au CAPES interne/CAER d'Éducation musicale et chant choral :

* M. Jean BOURDONCLE

- Concernant la préparation à l'agrégation interne/CAER de musique :

* M. Philippe LEMOINE (Epreuve « Culture musicale et artistique »)

* M. Jean-Claude BOUDET (Epreuve « Arrangement »)

* M. Benjamin MICHEL (Epreuve « Commentaire »)

Cette année, une dizaine de professeurs certifiés se sont inscrits au dispositif d'accompagnement à la préparation des épreuves de l'agrégation interne/CAER de musique. Un calendrier des journées de formation (en présentiel) leur sera bientôt adressé.

Pour rappel :

Le programme de l'agrégation interne/CAER de musique (épreuve de "Culture musicale et artistique") a changé pour la session 2023 :

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/agreg_interne/41/9/p2023_agreg_int_musique_1426419.pdf

Dans les jours qui viennent, j'écrirai aux professeurs concernés par une éventuelle inscription prochaine au CAPES interne/CAER d'Education musicale et chant choral, afin de les informer avec précision sur les modalités d'inscription au dispositif d'accompagnement à la préparation des épreuves.

Éducation artistique et culturelle (ÉAC)

L'éducation artistique et culturelle demeure une composante essentielle de la formation générale de tous les élèves. Elle privilégie le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques comme dans celui des actions éducatives.

La DAAC accompagne les établissements scolaires pour les aider à réaliser le 100% EAC dans l'académie de Bordeaux, dans un dialogue renouvelé avec l'ensemble des acteurs territoriaux, un ensemble d'offres et de propositions sur lesquelles tous les établissements peuvent s'inscrire via l'appel à projet qui concerne désormais aussi le premier degré :

[Offre culturelle 2022-2023 à destination des écoles et des établissements de l'académie de Bordeaux | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

1. L'application ADAGE (Application Dédicée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle) est accessible à toutes les communautés éducatives des écoles, collèges et lycées par Intranet, via le portail ARENA. Elle est destinée à favoriser l'atteinte de l'objectif fixé par le gouvernement de 100% d'élèves touchés par au moins une action d'éducation artistique et culturelle par an : [ADAGE | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Vous pouvez aussi obtenir de nombreuses informations via le site de la DAAC : [Education artistique et culturelle \(EAC\) | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Chaque mois, nous éditons une « Daac'tualité », lettre d'information de nos activités : [DAAC'tualités : Lettre d'information N°8 | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

2. **Le pass Culture** est désormais accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire : [Le Pass Culture | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Pour **la part collective** : chaque établissement scolaire reçoit une dotation virtuelle calculée à partir du nombre d'élèves par niveau et valable pour la durée de l'année scolaire. Après répartition, chaque chef d'établissement disposera d'une enveloppe fictive consommable auprès des offreurs culturels référencés dans l'application pass Culture et accessibles via l'application ADAGE déclinée désormais dans toutes les académies.

La part collective du pass Culture sera étendue aux 6èmes 5èmes en 2023 (janvier ou septembre).

3. En ce qui concerne **la formation**, comme l'an passé, le protocole d'inscription se déroulera au fil de l'eau. A l'ouverture des candidatures individuelles, vous serez invités à vous abonner aux formations qui vous intéressent et vous serez informés ensuite de leurs mises en œuvre.

Le Chœur Académique :

De nouveau, un stage de 30 à 50 personnes volontaires dans chaque département sera mis en œuvre.

Il donnera lieu à une journée de formation académique, et débouchera sur un concert : le chœur académique (jusqu'à 150 choristes) se produira en première partie d'un concert Chante-école (deuxième partie : « Bordeaux en balade » pour des élèves de cycle 3).

Le chœur sera dirigé Alexis Duffaure. Il se rendra sur chaque formation en département.

A noter cette année que c'est le Stabat Mater de Rossini qui sera donné. Les collègues girondins peuvent aussi participer à l'opération « Venez chanter avec », proposée par l'ONB. Six séances de répétitions auront lieu les 9 janvier, 23 janvier, 20 février, 27 février, 13 mars et 27 mars 2023 de 18h à 20h. Tarif total 40€, comprenant l'entrée au concert, les six séances de répétitions et la partition : <https://www.opera-bordeaux.com/evenements-participatifs-venez-chanter-avec-25542>

4. Vous retrouverez les noms des **professeurs relais musique** auprès de la DAAC dans l'organigramme de la DAAC disponible en ligne à l'adresse :

[Les personnes-ressources dans l'académie | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

Monsieur Éric BOISUMEAU, conseiller académique pour les arts et la culture, en charge de la musique auprès de la DAAC, est à votre disposition pour tout renseignement concernant l'ensemble de ces actions. Tél : 05.57.57.35.90 / 06.85.82.86.06 - courriel : eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr

Une dynamique disciplinaire collective : engagement individuel et travail en équipe

Créativité et éducation musicale : responsabiliser et donner confiance aux élèves

Un séminaire concernant la créativité en éducation musicale et chant choral s'est déroulé à l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ) à Lyon le 9 juin dernier à l'initiative de Madame Dominique TERRY, IA-IPR d'Éducation musicale et chant choral, avec le soutien de Monsieur Vincent MAESTRACCI, IGÉSR. Ce séminaire réunissait enseignants chercheurs universitaires, inspecteurs et professeurs de la discipline. M. Rémi MASSÉ, chargé de mission à mes côtés en qualité de professeur Interlocuteur académique pour le numérique (IAN), y a participé, représentant notre académie.

Dans les semaines qui viennent, en vous rendant sur le site de l'IFÉ, vous pourrez accéder au contenu du séminaire de Lyon, à ces précieuses informations et à de nombreux outils en vue de nourrir vos pratiques.

La capacité à être créatif apparaît comme une compétence essentielle du XXI^{ème} siècle que nos élèves doivent construire, afin de relever les défis de demain qui tous appellent à des solutions originales, nouvelles ou à réinventer.

Dans ce domaine comme dans d'autres, notre discipline joue un rôle de premier plan pour atteindre cet objectif. D'ailleurs, du collège au lycée, nos programmes d'enseignement ne déclinent-ils pas les compétences « Réaliser des projets d'interprétation ou de création » mais aussi « Explorer, imaginer, créer et produire » ?

Dans tous les cas, il s'agit bien d'explorer, imaginer, élaborer une stratégie pour faire et créer.

« C'est en jouant, et en jouant seulement, que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière. » (Donald Woods WINNICOTT)

Innovation pédagogique

Votre contribution au développement du travail en équipes d'établissement, notamment au sein de celles impliquées dans des actions d'expérimentation, est précieuse. L'innovation pédagogique constitue en effet une force afin de nourrir des initiatives de contenus d'enseignement et d'actions de liaison école/collège, collège/lycée, mais aussi lycée/enseignement supérieur, répondant aux besoins des élèves.

Travaux académiques mutualisés (TraAM)

Toujours au diapason de la dynamique de recherche/innovation qui nourrit notre réflexion disciplinaire, l'éducation musicale dans l'académie de Bordeaux renoue cette année avec le dispositif inter-académique que sont les « TraAM », initiative nationale que pilote en académie la Délégation académique au numérique éducatif (DANÉ). Un groupe d'une dizaine de professeurs sollicités par mes soins collaboreront en équipe coordonnée par M. Rémi MASSÉ formalisera le fruit d'une réflexion commune, base d'échange avec des professeurs d'une autre académie menant des investigations similaires.

Le thème sur lequel porteront nos travaux est : « Intelligence artificielle et éducation musicale : de l'automatisation à la création. Quels enjeux pédagogiques pour le cours d'éducation musicale ? ».

Il s'agira notamment de proposer des scénarios de séquences pédagogiques en Education musicale qui montrent - de manière explicite et concrète - comment faire pour « rendre l'élève acteur de ses apprentissages ».

« L'ordinateur n'offre pas plus que ce qu'on lui a donné : il ne peut pas imaginer à la place d'un compositeur. Composer, c'est trouver la musique en soi-même et savoir comment la transmettre. Sans quelque chose de personnel à dire, la technique n'a pas de sens. » (Kaija SAARIAHO)

Accompagnement pédagogique des professeurs et développement professionnel

Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

Pour rappel, le « Document de référence de l'entretien » est une « Aide à la préparation du rendez-vous de carrière ». Je vous encourage à l'utiliser, son contenu constituant une base précieuse d'échange en entretien.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_

[septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf)

Vous avez toute liberté d'utiliser ou non ce « Document de référence de l'entretien » et, le cas échéant, de me l'adresser en amont de ma venue en rendez-vous de carrière dans l'établissement – ce qui me permet d'en prendre connaissance de manière précise – ou bien le jour de ma visite.

Professeures d'Éducation musicale et chant choral chargées de mission d'inspection (CMI) :

- Madame Lydie AMAT BOUGRIER (Lydie.Amat@ac-bordeaux.fr)
- Madame Laurence GOICOECHEA (Laurence.Goicoechea@ac-bordeaux.fr)
- Madame Elodie de LAPORTE (Elodie.Mene@ac-bordeaux.fr)

Professeurs d'Éducation musicale et chant choral chargés de mission auprès de la Délégation académique au numérique éducatif (DANE) et de l'IA-IPR de la discipline :

- Monsieur Rémi MASSÉ (remi.masse@ac-bordeaux.fr) : interlocuteur académique pour le numérique
- Monsieur Arnaud DARRIGRAND (Arnaud.Darrigrand@ac-bordeaux.fr) : webmestre du site disciplinaire académique Éducation musicale et chant choral, Monsieur Didier LONCA lui ayant passé le relais

Je saisis à nouveau l'occasion de souligner la compétence, l'investissement et la générosité avec lesquels notre collègue M. Didier LONCA a porté la mission de webmestre qui lui était confiée depuis de nombreuses années, avec le sens du service au bénéfice du collectif qui demeure le diapason de notre discipline. Qu'il en soit chaleureusement félicité et remercié !

L'éducation musicale en ligne – Portail national Éduscol et site disciplinaire académique

De précieuses ressources que je vous engage à consulter régulièrement sont à votre disposition en ligne : textes officiels, documents didactiques et pédagogiques, calendrier des rencontres de chorales, etc. :

- Le portail national Éducation musicale sur Éduscol
 - o <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>
- Les pages disciplinaires du site de l'Académie, à l'adresse :
 - o <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/musique/>

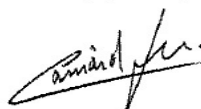
Je me réjouis de pouvoir toujours compter sur votre engagement au quotidien auprès des élèves et sur votre implication dans de nombreux projets pédagogiques et réalisations chorales de grande qualité. L'éducation au sensible que portent les pratiques musicales collectives créent du bien-être et de la confiance en eux auprès de nos élèves. Les enseignements de l'éducation musicale et du chant choral permettent à ces derniers de grandir collectivement au diapason des valeurs citoyennes et du développement de l'esprit critique, au bénéfice de la réduction des inégalités passant par l'épanouissement personnel de chacun et la réussite scolaire de tous.

« La confiance en soi se conquiert vraiment dans la relation avec les autres et dans la relation au monde. »
(Charles PÉPIN)

Me tenant à votre écoute, je demeure notamment joignable par le biais de mon adresse électronique de messagerie professionnelle : jean-marie.caniard@ac-bordeaux.fr

Je vous renouvelle mes encouragements et mon soutien pour cette année scolaire que je vous souhaite la plus sereine et fructueuse possible.

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional



Jean-Marie CANIARD